

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre légal du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Savoir identifier et évaluer les situations

Mettre en oeuvre de manière opérationnelle la mission des référents : orienter, informer et accompagner

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Référent HS et agissements sexistes désigné par le CSE ou nommé par l'employeur, directeur et responsable Ressources Humaines, membre du CSE

Pas de prérequis

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuiera sur l'alternance d'exposés théoriques et de mises en situation

Echanges d'expérience entre le formateur et les stagiaires

PROGRAMME

1. La prise de conscience et la réalité des Phénomènes

L'état des lieux en France en 2019 et mise en perspective avec le contexte de votre entreprise

Les mécanismes et les conséquences

Les zones grises : connaître, identifier et réagir en conséquence

Les préjugés et les stéréotypes sur le harcèlement sexuel

2. Le cadre légal du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste

Les définitions juridiques du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste o Les sanctions disciplinaires et pénales

Les obligations de l'employeur Focus sur le consentement

3. Le rôle des Référent·e·s

La fiche de mission et la communication interne

La posture professionnelle et les modes d'intervention Les éléments de langage : travailler sa communication

Orienter, accompagner et informer

Les acteurs internes et voies de recours externes

Le périmètre d'actions des Référent·e·s : savoir rester dans son rôle

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée

DURÉE

1 jour soit 7h

TARIF

Intra : 980€ net de taxe / jour

ADALIA CONSULTING	2023	Cécile JOURDAIN	Devis/programme V1
-------------------	------	-----------------	--------------------